

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 mars 2019

SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 1767)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1924

présenté par
M. Mesnier

ARTICLE 7 C

À l'alinéa 3, substituer au mot :

« du »,

les mots :

« des soins de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.